

# Les avocats envoient les huissiers au ministère de la Justice

- ▶ Les avocats veulent contraindre le gouvernement à améliorer le régime de détention des détenus.
- ▶ L'Etat disposera de 24h après le commandement de payer, après lequel pourront être saisis les biens qui ne sont pas nécessaires à son bon fonctionnement.

Le 3 mai dernier, la présidente du tribunal de première instance de Nivelles rendait une ordonnance de référé condamnant l'Etat belge à améliorer le régime de détention des détenus des prisons d'Ittre et de Nivelles, notamment en leur permettant de rencontrer leurs familles et leurs avocats, de prendre des douches, ou encore d'avoir des « sorties préaux ». Le lendemain, 26 détenus de Lantin et de Huy obtenaient la condamnation de l'Etat pour les mêmes raisons, à savoir que les conditions de détention s'assimilaient à des traitements inhumains et dégradants. « *Les détenus se retrouvent dans la détresse la plus totale, enfermés dans des cellules minuscules, et certains en perdent la raison*, déclarait alors M<sup>e</sup> Nève, conseil d'une partie des requérants. *A situations similaires par le passé, des grèves ont causé des décès, notamment deux à Andenne et un à Liège* ». Deux semaines plus tard, Lantin enregistrerait son premier décès : Hussein Birinci, 53 ans, tué dans l'annexe psychiatrique par son codétenu, Abderrahman Ben Otman, 31 ans. Sa tête a été fracassée, mais personne ne

semble l'avoir entendu crier dans cette prison souffrant particulièrement de la grève des gardiens.

Certains des avocats ayant obtenu gain de cause en référé se sont réunis pour faire appel à un huissier afin de mettre en œuvre le paiement des astreintes : « *Nous souhaitons imposer au gouvernement la mise à exécution de toutes les décisions de justice* », annonce M<sup>e</sup> Nève. L'Etat peut faire tierce opposition à toutes ces ordonnances, rendues pour la plupart sur base d'une requête unilatérale. Mais, les décisions prises restent exécutoires et les mises en demeure envoyées par les avocats restent jusqu'alors sans réponse : « *Pas même un accusé de réception* », constate M<sup>e</sup> Simonis, qui a obtenu gain de cause pour ses clients détenus. En mandatant un huissier, ils haussent le ton : « *L'Etat disposera de 24h après le commandement de payer, après quoi pourront être saisis les biens qui ne sont pas nécessaires à son bon fonctionnement* », explique M<sup>e</sup> Seleck, qui a également obtenu gain de cause pour des détenus, notamment à Leuze. Au vu des montants des astreintes et du nombre de détenus, il y en a déjà pour des centaines de milliers d'euros.

Dans la pratique, il n'est pas aisé de faire saisir le ministère de la Justice : « *Dans la jurisprudence, on retrouve des décisions qui ont été jusqu'à estimer que des objets décoratifs pouvaient être considérés comme nécessaires au fonctionnement de l'Etat, peut-être parce que cela détendait les fonctionnaires...*, explique M<sup>e</sup> Molders-Pierre. *Mais au vu du climat actuel, un renversement de jurisprudence ne serait pas étonnant.* » ■

LAURENCE WAUTERS

## Ittre Les détenus restent au préau

La tension a continué à monter mercredi à l'intérieur de la prison d'Ittre, où la police remplace une bonne partie des gardiens en grève. En cours de matinée, une sortie au préau a été organisée pour les détenus, mais une centaine d'entre eux a ensuite refusé de rentrer en cellule. Ils exigeaient d'être tenus au courant des négociations qui devaient se tenir en soirée entre le ministre Koen Geens et les représentants syndicaux des gardiens.

D'après plusieurs agents grévistes, qui tenaient des informations de la part de deux de leurs collègues qui se trouvaient à l'intérieur de l'établissement dans la

journée, la situation s'est corsée lorsque d'autres détenus, qui étaient restés en cellule, sont parvenus à lancer à travers les fenêtres différents objets dont se sont emparés les contestataires. Dont des couverts, ce qui aurait permis aux détenus récalcitrants de disposer d'armes artisanales.

« *D'après mes informations, il n'y a pas vraiment de grabuge parce que les responsables ont décidé de fermer les portes. Pour l'instant, les détenus qui ne veulent pas rentrer sont toujours au préau* », indiquait un délégué syndical vers 17 h.

Peu avant 20 heures, alors que quelques cris de détenus pas-

saient au-dessus des murs de la prison, trois véhicules de police sont arrivés, une quinzaine d'hommes ayant visiblement pour mission de relever les renforts policiers envoyés à l'intérieur en cours de journée. Ceux-ci sont sortis sans stress apparent, mais en se refusant au moindre commentaire. Leurs collègues, avant d'entrer, ont enfilé leur équipement antiémeute. D'après une source, il restait au moins un préau occupé à ce moment-là.

Aux alentours de 22 heures on apprenait que les derniers récalcitrants avaient regagné leurs cellules. ■

VINCENT FIFI

## Les négociations ont repris

Un nouveau round de négociations rassemblait, jeudi soir, le ministre de la Justice Koen Geens et les syndicats du personnel pénitentiaire, au lendemain de la manifestation violente qui avait provoqué de nombreux dégâts au cœur même du ministère de la Justice. A l'entame de cette nouvelle réunion, au 23<sup>e</sup> jour de la grève dans les prisons, les syndicats disaient « *attendre les propositions du ministre* », rappelant leur exigence de revenir aux

normes de personnel de 2014 (soit 200 agents de plus qu'actuellement) et leur refus de mettre en œuvre les mesures de rationalisation de leur travail, comme cela a été accepté dans les prisons du nord du pays. Koen Geens se voulait optimiste et déterminé à emporter une solution. Les délégations syndicales avaient déjà approuvé, la semaine dernière, un protocole d'accord, in fine refusé par la base qui sera une nouvelle fois appelée à se prononcer dans chaque prison.

M.M.

# politique Les partis de la suédoise prisonniers de leur stratégie

## ANALYSE

Les effractions commises mardi par les agents pénitentiaires au cabinet de la Justice laisseront des traces politiques. Bart De Wever est sorti du bois en s'attaquant à Elio Di Rupo et en qualifiant la grève des gardiens « de grève du PS,

*un parti qui est resté au pouvoir pendant un quart de siècle. »*

Le président du PS a répliqué à son tour sur twitter : « *Bart De Wever doit assumer sa responsabilité comme président du premier parti d'un gouvernement qui est en train de tuer justice et services publics. »* Une simple nouvelle passe d'armes

entre les meilleurs ennemis du pays ?

### La N-VA sur le velours

Dans cette grève qui entame sa quatrième semaine, chacun tente de refile le valet puant à l'autre. Dans cette chasse au « coupable » des désinvestissements dans les infrastructures carcérales, les nationalistes jouent sur le velours. Contrairement aux autres formations, ils n'ont jamais été « mouillés » au pouvoir – sauf ces deux dernières années, où ils ont tout de même avalisé et porté le programme d'assainissement du secteur public et donc de la Justice – et ne portent donc qu'une responsabilité très marginale dans le conflit. Ensuite, cette grève ne fait que légitimer deux points forts de leur programme : elle démontre la défaillance de l'Etat fédéral et dès lors le bien-fondé de son éclatement et révèle en même temps la toute-puissance des syndicats, dont la N-VA veut limiter le pouvoir à peau de chagrin.

Et, atout inespéré supplémentaire, la grève des agents pénitentiaires francophones ne touche pas leurs homologues flamands qui ont choisi, eux, depuis deux ans, d'optimiser leur organisation pour parler à la diminution linéaire de leurs

effectifs. Du pain béni pour la N-VA qui, depuis l'éclatement du conflit, serine « pas un centime pour les prisons wallonnes », revendique la réquisition du personnel gréviste et planche sur un plan de privatisation des prisons.

### Le MR sur la défensive

Le parti du Premier ministre, au contraire, n'a aucun intérêt à communautariser le dossier ni à mettre de l'huile sur le feu en brandissant l'arme de la réquisition ou la menace du licenciement des gardiens grévistes.

Le Premier ministre, Charles Michel, est sorti de son silence mercredi en lançant un « appel à la responsabilité » des gardiens de prison francophones. Le chef du gouvernement plaide donc toujours pour la concertation et le dialogue. Sans tomber dans l'angélisme et en ménageant les susceptibilités de ses alliés flamands.

Le rapport 2013 de la section belge de l'Observatoire international des prisons (OIP) circule dans les allées du pouvoir, où l'interminable grève des gardiens commence à taper sur les nerfs. Ce rapport épingle quelques constats qui donnent du grain à moudre aux adversaires des gardiens grévistes. On y lit par exemple : « *Le poids des syndicats d'agents en prison est énorme et totalement disproportionné. Les pressions (...) sont possibles grâce aux sempiternelles menaces de grève. L'OIP dénonce « l'utilisation de la menace de grèves par les syndicats pour des motifs bien moins légitimes (comme par exemple la volonté de voir sanctionner un détenu par la direction) »*. En conclusion, l'OIP dénonce l'absence de service garanti par les agents pénitentiaires. En ajoutant : « *La Belgique est le seul pays du conseil de l'Europe, avec l'Albanie, à ne pas disposer de service garanti. »*

Face au discours martial de la N-

VA, la marge de manœuvre des libéraux francophones au sein du gouvernement est faible. Très. Comme vient de le souligner sur son blog le député CD&V Eric Van Rompuy : « *Quand Charles Michel proposera-t-il des solutions, comme l'ont fait les Martens, Dehaene et Verhofstadt ? A peine 25 % des Wallons ont voté pour cette majorité fédérale et la grève des gardiens illustre combien ce gouvernement manque de soutien populaire au sud du pays. »*

### Les tensions entre Flamands

L'ambiance n'est pas au beau fixe non plus, au sein des partis fla-

mands de la majorité : Wouter Beke, le président du CD&V, dans un long entretien à *Knack*, n'épargne pas les deux partis avec lesquels sa formation est au pouvoir, en Flandre comme au fédéral. Sur la N-VA : « *La N-VA cherche chaque fois la confrontation : avec les Berbères menés à l'échafaud, avec les migrants qui ne saisiraient pas leur chance, avec les musulmans qui dansent à Bruxelles. La question fondamentale est de savoir si l'on choisit une société qui vit ensemble ou non. Je suis convaincu que vivre les uns à côté des autres (plutôt qu'avec les autres) mènera à plus de conflits. »*

Et sur le VLD, ensuite, qui, avec le MR et le PS, réclame l'ajout d'un préambule à la Constitution dans lequel on rappellerait nos valeurs fondamentales. Wouter Beke pointe la franc-maçonnerie belge : « *Nous sommes confrontés à un agenda des loges. Tout à coup, un Etat laïque à la française devrait être installé en Belgique. Certains veulent utiliser ce préambule pour mettre en œuvre l'agenda antireligieux des loges. »*

Dans une telle ambiance électrique, le coup de sang anti-PS de De Wever apparaît presque anecdotique. ■

DIRK VANOVERBEKE

## état des lieux Forest et Lantin catastrophiques, difficile ailleurs

Après 24 jours de grève des gardiens, la situation dans les prisons est très variable, selon les membres des commissions de surveillance pénitentiaire (CSP) que nous avons pu joindre : elle est catastrophique à Forest et à Lantin, où un détenu de l'annexe psychiatrique est mort, poignardé, mardi soir, elle est préoccupante à Saint-Gilles et difficile ailleurs. Et ce n'est pas seulement une affaire d'infrastructures. Seule véritable constante : partout, les CSP – des organes indépendants chargés d'assurer un contrôle sur les prisons et sur le traitement réservé aux détenus – soulignent le courage et l'abnégation des directions et des agents non grévistes qui, malgré leur épuisement, se multiplient en tous lieux pour faire face aux urgences.

**1 Les visites.** Elles ont été supprimées, dans la plupart des établissements. A Nivelles, tout est mis en œuvre pour que les détenus y aient droit une fois par semaine : ce fut le cas ce dernier dimanche. « A Mons, elles n'ont pas lieu avec la régularité habituelle, mais des visites ont eu lieu durant ce week-end de la Pentecôte », explique Pierre Ciriez, président du CSP. A Marche-en-Famenne, des visites ont été organisées le 11 et le 15 mai « et des boissons, du tabac et des friandises ont pu être remis aux détenus ».

A Saint-Gilles, des visites parents-enfants ont eu lieu le 11 mai et les visites « hors surveillance » – les fameuses VHS – ont été maintenues.

A Tournai, les visites sont supprimées mais, à titre compensatoire, « les détenus peuvent avoir accès au téléphone plus souvent, voire tous les jours ».

**2 Les repas.** Le régime est à peu près le même partout : les repas sont distribués une fois par jour, à la mi-journée. Les détenus reçoivent tout à la fois leur repas chaud du midi, le repas froid du soir et le pain du petit-déjeuner. « A Nivelles, les détenus ont toujours accès à la cantine, sauf aux pâtisseries », explique Yves de Loch, le président du CSP. « A Forest, une distribution de repas par jour, cela signifie

que la nourriture doit être conservée 24 heures, à température ambiante, dans des cellules surpeuplées, avec les conséquences sanitaires qu'on imagine – sans même parler des rats », s'insurge Denis Bosquet, président du CSP.

**3 Les préaux.** Dans tous les établissements, ils sont assurés avec les moyens du bord, en général un jour sur deux. Leur durée est le plus souvent limitée à une heure. A Lantin, les préaux ont été supprimés : « De temps en temps, on ouvre trois ou quatre cellules en maison de peine pour relâcher la pression, explique l'aumônier Xavier Lambrechts, mais ce n'est pas possible en maison d'arrêt. »

**4 Les conditions sanitaires.** Dans la plupart des établissements, les détenus ont accès aux douches un jour sur deux – le plus souvent en alternance avec le préau.

La situation est autrement catastrophique à Forest – elle a souvent été décrite dans ces colonnes –, où beaucoup de

cellules sont dépourvues de WC. A Saint-Gilles, où la population approche les 800 personnes, l'accès aux douches est sporadique : « Quand on entre, ce qui frappe, c'est l'odeur, explique Stéphane Deladrière (CSP). L'accès aux douches est organisé par demi-section et les détenus n'y ont droit qu'une à deux fois par semaine. »

A Tournai, les cellules de l'aile A sont pareillement dépourvues de WC, « mais c'est moins problématique dès lors qu'il s'agit d'une aile ouverte », observe Alain Gaillet, président de la CSP.

A Lantin, c'est intenable : « On parlait déjà de rats et de la gale avant la grève, explique Xavier Lambrechts. Tout s'est évidemment aggravé depuis : désormais, c'est un drame humain qui se joue. Un grand nettoyage a été opéré, il y a quelques jours : l'odeur était devenue insupportable. Quelques cellules détériorées ou incendiées ont été "consignées", c'est-à-dire mises hors d'usage : la surpopulation n'a donc fait qu'empirer. »

La situation est évidemment très diffé-

rente dans les prisons les plus modernes, voire ultramodernes, comme à Marche-en-Famenne, « où chaque cellule est équipée d'une douche », rappelle Luc Riguelle, président ff du CSP.

**5 Les soins médicaux.** La distribution des médicaments est assurée partout : c'est une priorité. A Marche, où le piquet de grève a été levé suite à une ordonnance de référé, le service médical fonctionne à nouveau normalement, à ce bémol près que « les consultations ont lieu en cellule ».

A Saint-Gilles, certains détenus doivent véritablement prendre leur mal en patience : « Le dentiste ne consulte plus depuis trois semaines et ceux qui souffrent des dents reçoivent des antalgiques, point barre, explique Stéphanie Deladrière. Et c'est pareil pour le reste : selon les infirmiers, il y a pas mal d'abcès qu'ils soignent comme ils peuvent. »

A Forest, « il n'y avait pas un seul agent en service, vendredi dernier, à l'annexe psychiatrique, raconte Denis Bosquet, président de la CSP. Nonante cas psychiatriques laissés seuls, livrés à eux-mêmes ! C'est terrifiant quand on songe au drame survenu à Lantin ! ».

**6 L'ambiance.** Eh bien, c'est plutôt calme. « Nous sommes très étonnés, admet Alain Gaillet (Tournai). Les incidents – bris de guichets, démolition de mobilier... – sont survenus les premiers jours : le temps que la vie se réorganise, fût-ce dans ces conditions difficiles. Depuis, plus aucun fait notable n'a été porté à notre connaissance. »

Ce constat-là vaut, semble-t-il, pour la plupart des établissements : paradoxalement, le climat est plutôt moins tendu qu'au début du mouvement. « Le mérite en revient, ici encore, à la direction qui est parvenue à maintenir le dialogue », souligne Bernard Woitrin (Andenne).

A Lantin, à Forest et à Saint-Gilles, c'est toutefois une autre chanson : la situation est devenue à ce point critique qu'elle peut dégénérer à tout moment... ■

STÉPHANE DÉTAILLE (avec L.Ws et P.Le)